

Le 4 mars 2014

## Trois anciens du cabinet Freshfields créent « Artemus Partners », cabinet d'avocats en droit immobilier des affaires.



mardi 4 mars 2014     

**Armel d'Aboville, Cyrille Gogny-Goubert et Samuel Kujas, trois avocats issus des départements droit immobilier des cabinets « Freshfields » et « King & Spalding », créent le cabinet « Artemus Partners ».**

Ils se sont connus chez Freshfields où, au-delà de leur complicité professionnelle, l'envie de créer leur propre structure les animait déjà. Ils reconnaissent que leur atout est d'avoir été formés dans les meilleures équipes spécialisées en droit immobilier et d'avoir été impliqués dans les dossiers phares du marché. Aujourd'hui, c'est animé d'une forte volonté d'indépendance et d'entrepreneuriat qu'ils décident de se lancer dans ce nouveau mode d'exercice : le cabinet de niche.

Au-delà de leur expérience au sein de cabinets d'avocats internationaux, les trois associés ont été détachés auprès d'acteurs de premier plan (Caisse des Dépôts et Consignations, un fonds souverain du Golfe et AEW Europe). Ces expériences leur ont permis de parfaitement maîtriser les problématiques internes à l'entreprise et les attentes de leurs clients.

Ils envisagent leur développement autour de deux axes : le conseil aux acteurs institutionnels (banques, assurances, fonds d'investissement) dans le domaine de l'immobilier, essentiellement tertiaire (bureaux, commerces, hôtels, établissements de santé) et une activité de partenariat avec des cabinets d'affaires désireux d'offrir à leurs clients une expertise complémentaire.

Et demain ? « *Nous constituons aujourd'hui le cabinet avec 3 associés spécialisés en immobilier mais balayons à nous trois un large éventail de compétences dans ce domaine. Notre objectif est de croître à terme, tout en maintenant une exigence de qualité et de proximité avec nos clients* », précise Armel d'Aboville.

473 lectures.